

## CONDITIONS GÉNÉRALES – LIRE ATTENTIVEMENT

L'inscription au voyage constitue un contrat par lequel vous acceptez les conditions énumérées ci-dessous.

### PRIX DU VOYAGE

**3 650,00 \$ (par pers. en occ. double)**

Supplément en occupation simple : 1 475,00 \$

**N.B. Le transport aérien est offert par RCG Tours inc. à partir de 1 030 \$ par personne, taxes incluses (les places sont limitées).**

### INCLUS DANS LE PRIX

**TRANSPORT TERRESTRE :** les transferts se font par autocar grand tourisme. Cependant, RCG Tours inc. se réserve le droit d'utiliser un autocar adapté au nombre de participants, tel un minibus.

**POIDS DES BAGAGES :** lorsque disponible, manutention d'une seule valise dont le poids n'excède pas 23 kilos (50 livres). Tout excédent sera aux frais du voyageur concerné.

**HÉBERGEMENT :** 8 nuits en hôtel 5★ (selon les normes du pays), chambres avec bain ou douche.

**REPAS :** 8 petits déjeuners, 1 lunch et 5 soupers.

**SERVICES :** accompagnateur RCG Tours inc., guides locaux francophones.

**TOUTES TAXES COMPRISES**

**CONTRIBUTION** au Fonds d'indemnisation de l'Office de la Protection du Consommateur

### NON INCLUS

Transport aérien, assurance voyage, repas et boissons non mentionnés, dépenses personnelles, activité optionnelle, pourboires (selon la norme internationale, il est recommandé d'offrir l'équivalent de 3€/jour/pers. pour les chauffeurs et 3€/jour/pers. pour les guides locaux).

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**INSCRIPTION :** un dépôt de 2 000 \$ par personne doit être versé au moment de l'inscription. Le paiement final doit être fait au plus tard le 16 décembre 2011. Les personnes qui s'inscrivent après cette date doivent payer le montant total. **Montants payable à l'ordre de RCG Tours inc. "en fiducie"**. En cas de paiements par virement bancaire, veuillez prendre note que les frais qui leur sont associés seront à votre charge.

**DOCUMENTS REQUIS :** chaque passager doit être en possession d'un **passport valide pour une période de 6 mois après la date de retour.**

### ANNULATION

**FRAIS :** au cas où vous devriez annuler, quel qu'en soit le motif (désastre naturel, acte de terrorisme, survenance et/ou appréhension de troubles politiques, raisons personnelles, etc.) et que vous n'avez pas l'assurance, des frais seraient exigés :

dès l'inscription : tout le dépôt

de 60 à 46 jours avant la date de départ : 50 % du prix du voyage

45 jours et moins avant le départ : 100 % du prix du voyage

Ces frais peuvent être couverts par des assurances voyages. Informez-vous des coûts auprès de votre courtier. Ces assurances peuvent comprendre entre autres :

- l'assurance annulation (raisons médicales, décès, etc.)
- l'assurance vie accident de vol aérien et transport public
- le service d'assistance 24 heures par jour
- l'assurance frais médicaux et hospitaliers (5 millions \$)
- l'assurance bagage

Si vous assurez votre voyage via votre carte de crédit ou autre assurance personnelle et que celles-ci ne couvrent pas entièrement toutes les pénalités ou autres frais de RCG Tours inc., vous devrez entièrement en assumer les pertes.

**ANNULATION DE VOTRE COMPAGNON DE VOYAGE :** dans un tel cas, si vous souhaitez malgré tout participer au voyage, vous pourrez profiter du tarif en occupation simple.

**AVIS D'ANNULATION :** en cas d'annulation, RCG Tours inc. exige un avis écrit dans les meilleurs délais. L'annulation sera effective à la date à laquelle RCG Tours inc. reçoit cet avis écrit.

RCG Tours inc. se réserve le droit d'annuler le voyage en raison d'un manque de participants.

### MODIFICATION D'ITINÉRAIRE ET DE DATES

L'itinéraire décrit dans ce programme est donné à titre indicatif seulement. Il est entendu que les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire, les dates (hébergement, les visites et/ou les moyens de transport) si des changements sont nécessaires pour des raisons de force majeure.

### RESPONSABILITÉ

RCG Tours inc. et/ou leurs représentants agissent seulement en tant qu'agents pour le passager et ne peuvent être tenus responsables des achats effectués par ce dernier lors du voyage, des services dans les hôtels, à bord des avions, autocars, trains, navires ou autres moyens de transport utilisés pendant le voyage, ni des retards, pertes ou accidents subis par les passagers ou leurs bagages dans l'obtention de ces services, qu'elle qu'en soit la raison.

**LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :** RCG Tours inc. se dégage de toute responsabilité quant aux réclamations pour perte, retard, blessures, incommodité, dommages, anxiété, perte de jouissance dues à :

- retard ou délai d'un transporteur aérien, terrestre ou maritime;
- dommages matériels, vols, pertes de biens personnels;
- maladie, blessures ou décès pour toute cause (maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident, incendie, etc.);
- retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif;
- défaut du passager d'avoir en sa possession les documents requis;
- faute, négligence, omission des fournisseurs de service, transporteurs, hôteliers, etc.
- grève, quarantaine, maladie, panne mécanique, conditions météorologiques, contraintes gouvernementales, terrorisme, etc.



## MISSION TECHNIQUE EN ITALIE

MILAN VENISE FLORENCE ROME  
15 AU 24 FÉVRIER 2012

Visitez le site de MOSE à Venise, le projet le plus révolutionnaire en Europe, et profitez en même temps de son célèbre Carnaval!



## MISSION TECHNIQUE DU 15 AU 24 FÉVRIER 2012 EN ITALIE

Projet MOSE « Modulo Sperimentale Elettromeccanico » (Module expérimental électromécanique) à Venise

Visite de chantiers routiers à Milan

Conférence sur les travaux réalisés dans le cadre de l'Exposition universelle de 2015 à Milan

Rencontre avec le groupe Impregilo, leader italien dans le secteur de la construction du génie civil et chef de file du projet du Pont de Messina reliant la Calabre et la Sicile



### PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

3 650,00 \$ par personne en occupation double

5 125,00 \$ en occupation simple

#### Mercredi le 15 février

- Départ de Montréal pour Milan

#### Jeudi le 16 février

- Arrivée à Milan et transport à l'hôtel
- Après-midi libre
- Opéra au Teatro alla Scala « Aida » de Giuseppe Verdi (optionnel)
- Hôtel pour 2 nuits

#### Vendredi le 17 février

- Avant-midi : tour de ville
- Déjeuner-conférence sur les travaux afférents à l'Exposition universelle de 2015 au Palais Giureconsulti « À l'aube d'un accès aux marchés publics européens, comment les entrepreneurs généraux du Québec auront-ils accès à ces importants projets de construction? »
- Après-midi : plusieurs projets d'infrastructures sont en phase de réalisation en vue de l'exposition universelle de Milan en 2015. Visite d'un chantier parmi les plus importants.
- Souper

#### Samedi le 18 février

- Petit-déjeuner rencontre avec le groupe Impregilo leader dans le secteur de la construction du génie civil et chef de file du projet de Ponte Sullo Stretto di Messina, reliant la Calabre et la Sicile.
- En matinée, départ pour Venise\*
- Arrivée à l'hôtel pour 3 nuits
- Souper

\* Le Carnaval de Venise se déroulera durant notre séjour et nous profiterons d'une activité de ce prestigieux Carnaval

#### Dimanche le 19 février

- Visite guidée de Venise
- Tour de gondole
- Soirée libre

#### Lundi le 20 février

- Projet MOSE : présentation/séminaire sur ce révolutionnaire projet et visite des chantiers. 50 entreprises en scène, près de 20 kilomètres de chantiers, 3 000 ouvriers à pied d'œuvre, plus de 6 milliards d'euros d'investissements : le projet de digues flottantes sauvera Venise des marées hautes et des inondations.
- Souper

#### Mardi le 21 février

- Départ en matinée de Venise pour Florence
- Après-midi libre
- Souper
- Hôtel pour 1 nuit

#### Mercredi le 22 février

- Départ en matinée de Florence vers Rome
- Après-midi : visite guidée de Rome
- 5 à 7 : cocktail avec des représentants de la délégation du Québec à Rome
- Hôtel pour 2 nuits

#### Jeudi le 23 février

- Matinée : visite du Vatican et du Colisée vu sous l'angle du génie civil de l'époque
- Après-midi libre
- Souper d'adieu

#### Vendredi le 24 février

- Transfert à l'aéroport et départ de Rome vers Montréal

#### CE QUE VOTRE FORFAIT COMPREND

- Taxes
- 8 nuits dans des hôtels 5★
- 8 petits déjeuners, 1 lunch et 5 soupers typiques
- Cocktail à Rome avec la délégation du Québec
- Accompagnateur dès le départ
- Guides locaux francophones
- Visites et droits d'entrée au programme :
  - Tours de ville de Milan, Venise et Rome
  - Tour de gondole à Venise
  - Déjeuner-conférence sur les travaux dans le cadre de l'Exposition universelle de 2015 à Milan
  - Visite d'un chantier routier à Milan
  - Petit-déjeuner rencontre avec le leader italien dans le secteur de la construction du génie civil, chef de file du projet du Pont de Messina reliant la Calabre et la Sicile.
  - Participation à une activité dans le cadre du prestigieux Carnaval de Venise
  - Visite du chantier MOSE à Venise et rencontre avec les entrepreneurs oeuvrant au projet
  - Visite du Vatican et du Colisée à Rome
- Manutention d'un bagage par personne à l'hôtel, lorsque disponible
- Déplacements en autocar grand tourisme

#### CE QUE VOTRE FORFAIT NE COMPREND PAS

- Transport aérien  
**N.B. le transport aérien est offert par RCG Tours inc. à partir de 1 030 \$ par personne, taxes incluses; les places sont limitées. Tarif classe affaires également disponible en places limitées.**
- Dépenses d'ordre personnel
- Pourboires
- Repas et boissons non mentionnés
- Activité optionnelle : opéra au Teatro alla Scala de Milan
- Assurance voyage (voir votre courtier d'assurances)

#### DATE LIMITE POUR RÉSERVER

**15 novembre 2011 (places limitées)** confirmé par le versement du dépôt de **2 000 \$** par personne. **Le paiement final doit être fait au plus tard le 16 décembre 2011.**

#### FORMALITÉ

Passeport valide pour au moins six mois après la date du retour

#### POUR INFORMATIONS



Delphine Meca  
1 800 463-4672  
dmeca@acrgtq.qc.ca



RCG Tours inc.  
Détenant de permis au Québec  
1 800 563-7248  
roger-gervais@rcgtours.ca

En collaboration avec la Chambre de commerce italienne au Canada

